



USE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.nEt
Internet : www.ufe-cfdt.org

Pré CAP et CAP des Dessinateurs(trices)

des 6 et 7 Décembre 2007

Pré CAP 2008 Dessinateurs du 6 Décembre 2007 :

La pré cap 2008 des dessinateurs, initialement prévue les 25 et 26 novembre 2007 a été ajournée par la DGPA in extremis, le 22 novembre, suite aux événements syndicaux nationaux

L'Administration a convoqué de nouveau les représentants du personnel le 6 décembre 2007 pour clore la CAP promotions DCG 2^{ème} classe, tenir la pré-CAP 2008 des Dessinateurs et le 7 décembre faire la CAP des Dessinateurs 2008.

Nous avons, comme les autres organisations syndicales qui siègent à cette CAP, alerté dès le 23 octobre, Mme BENSALID, sur le fait que ce programme serait difficilement tenable et réalisable dans l'intérêt des agents en 2 jours. Ne serait-ce que par la difficulté à établir une liste de promotions à DCG 2 et DCG 1, avec aussi peu de postes.

Les organisations syndicales ont d'un commun accord, dénoncé la pratique imposée et voulue par l'Administration. Et dans le cadre d'une intersyndicale, décidé d'établir une déclaration commune, notifiant à l'Administration notre intention de ne pas siéger, ni statuer sur les points 9 et 10 de l'ordre du jour à savoir : les promotions 2008 à DCG 1 et 2.

Elles demandent, dans cette déclaration, une date de CAP de promotions pour le 1^{er} trimestre 2008.

Toutefois, et pour ne pas pénaliser les agents, les organisations syndicales, conscientes des enjeux et de leurs responsabilités, ont décidé de siéger le 7 décembre sur tous les autres points : (notations, recours, bonifications, mutations, intégrations etc....) inscrits à l'ordre du jour.

La pré CAP s'est donc tenue le 6 décembre 2007, en présence des gestionnaires, représentant l'Administration. Elles ont pris acte de la décision des organisations syndicales. Les représentants du personnel ont analysé et travaillé sur les dossiers CAP 2008 qui ne posent pas de problèmes (rappel dossiers cités ci-dessus).

Promotions 2007 à DCG 2 :

Dans le cadre de l'action inter-syndicale, les O.S, ont établi une liste commune de 30 noms (non classés) suivant les critères objectifs (âge, ancienneté F.P., ancienneté grade, corps etc) pour les promotions 2007 à DCG 2 (26 promotions prévues),

Sur les 30 noms (liste non exhaustive) proposés par les O.S, 22 noms ont été entérinés par l'Administration, 4 postes de promotions restent à déterminer lors de la CAP du 7 décembre.

CAP des dessinateurs 2008 du 7 décembre 2007 :

En préambule de la CAP, les représentants du personnel ont lu dans le cadre d'une action intersyndicale la déclaration suivante :

Les représentants des trois organisations syndicales CGT, CFDT, FO représentatives du corps des dessinateurs, élus à la CAP nationale, vous informent qu'ils ne traiteront pas les tableaux de promotions 2008 lors de cette CAP. Les conditions de préparation à cette CAP, réduite à une seule journée, ne permettent pas un examen approfondi des propositions du TA DCG 2 et DCG 1 au titre de 2008. En effet, trop d'imprécisions demeurent à la date d'aujourd'hui :

- pour les DCG 1,
- pour les agents ayant optés pour la F.P.T.

En revanche, nous acceptons de traiter les promotions à DCG2 au titre de 2007, pour enfin clore cette CAP commencée au mois d'octobre.....

Nous examinerons également tous les autres points mis à l'ordre du jour : détachement, intégration, notation, etc...

Nous exigeons une nouvelle CAP pour les promotions 2008, avant la fin du 1^{er} trimestre 2008.

Nous refusons de prendre en compte les PM 130 qui nous sont présentés aujourd'hui. Ils devaient rester exceptionnels pour la CAP de 2006, suite aux nombreuses promotions de 2005. Or, nous constatons leurs maintiens, voir même leurs extensions au DCG1, ceci est inadmissible. Nous considérons qu'il y a actuellement une dérive inquiétante dans cette nouvelle règle de gestion en CAP imposée par la D.G.P.A. C'est une remise en cause de la légitimité des CAP locales et nationales.

Nous réclamons une augmentation conséquente du taux des ratios promus/promouvables, reconnaissant l'implication des dessinateurs dans les services depuis plusieurs décennies.

Réponses de l'Administration :

La séance est présidée par Mme Muriel BENSARD, qui accepte nos revendications. La CAP peut se dérouler et traiter tous les points inscrits à l'ordre de jour hormis les promotions 2008 à DCG 1 et 2.

La CFDT est désignée secrétaire adjointe de séance

Présentation de la synthèse de la campagne de notation 2006

Mme VICARIO Gestionnaire DGPA du service chargé de la notation et des bonifications est venu présenter à la CAP, la synthèse des bonifications au titre de la notation 2006 du corps des dessinateurs.

3 scénarios possibles ont été discuté par les membres de la CAP.

Sur la demande des O.S, c'est le scénario numéro 2 qui a été retenu, il bonifie un maximum d'agents avec un maximum de mois bonifiés pour chacun tout en ne laissant qu'un minimum de reliquat .

Compte tenu du reliquat total de 56.9 mois, la répartition est la suivante :

Les +3 ont 3 mois, les +2 ont 1 mois,

11 agents notés + 3 ont 3 mois de bonifications

20 agents notés + 2 ont 2 mois de bonifications

et exceptionnellement

44 dessinateurs et 12 DCG 1 notés +1 obtiennent 1 mois de bonification.

Avec ce scénario le nombre d'agent bonifiés par rapport à l'EPC est de 77 %, le reliquat 2006 est ramené à 0,9 mois et sera reporté sur l'année 2007.

Recours sur notation 2005

1 agent de la DGPA a porté recours auprès de la CAP sur sa notation et les appréciations sur sa manière de servir. Il demandait à être noté à + 2 et la révision des appréciations pour être en accord avec la note. Les représentants du personnel après débat ont obtenu gain de cause, cet agent sera noté +2 et les appréciations modifiées.

Pré positionnement suite à la réorganisation des services des Bases Aériennes

Suite à la disparition du SSBAIF et à la création du SNIA :

5 Agents ont obtenu un pré positionnement et une mutation conforme à leur souhait.

Suite au transfert du Département "Bâtiments" du STAC vers le SNIA :

3 Agents ont obtenu un pré positionnement et une mutation conforme à leur souhait.

Suite à la fermeture du SSBA SE et à la création du SNIA :

9 Agents ont obtenu un pré positionnement et une mutation conforme à leur souhait.

Suite à la transformation SMBC et SM Nord :

8 Agents ont obtenu un pré positionnement et une mutation conforme à leur souhait.

Mutations (services à gestion non déconcentrée)

La CAP est compétente pour les mutations sur des services où la gestion n'est pas déconcentrée (DIR, écoles d'archi, parcs nationaux, administration centrale,... et de Mayotte). 9 demandes ont été examinées à la CAP et 6 ont reçu un avis favorable de la CAP. Une demande de mutation particulière d'ordre social négative pour le moment, fera l'objet d'un approfondissement entre les 2 services.

Les mutations sont à la date générique et théorique du 1^{er} janvier 2008.

Ont obtenu leur mutation les agents suivant :

Nom	Service d'origine	Service affectation
Nicolas ADORE	DDE 38.....	DIR Centre-Est
Michel BETTIN.....	DIR Est/SPR	DIR Est/CISGT 57
Emmanuel DUEZ	DREIF	DIR Nord/AGRE
Fabrice DELAVIEZ.....	DDE 80.....	DIR Nord SPT/IESR
Ghislaine ARNAUD	CETE Ouest	DIR Ouest/SIROA
Henri KÜTTLER	DDE 44.....	DIR Ouest/SIROA
Eric PARROT.....	DDE 78.....	DGAC

Prise en charge d'un AES dans le corps des dessinateurs

La CAP a émis un avis favorable à cette intégration avec comme date d'effet le : 01/10/2007

Nom	Grade d'origine	affectation
Michel-André PERRAULT ...	AES.....	SBA Châteaudun

Prise en charge d'un ETST dans le corps des dessinateurs

La CAP a émis un avis favorable à cette intégration avec comme date d'effet le : 01/01/2008

Nom	Grade d'origine	Service d'origine	Service d'accueil
Eric ASPERTI	ETST	DREIF	DDE 56

Intégration de 2 Adjoints Administratifs suite à prise en charge dans le corps des dessinateurs

Accueilli sur le corps des dessinateurs, le statut prévoit que les fonctionnaires en position de détachement depuis au moins 1 an peuvent demander leur intégration dans le corps des dessinateurs après avis de la CAP. Avant les accords JACOB de janvier 2006 il fallait attendre deux ans avant de demander l'intégration.

Deux demandes reçoivent l'avis favorable de la CAP avec comme date d'effet le : 30/06/2007

Nom	Grade d'origine	Service d'origine	Service d'accueil
Marie-Laure DUBOSCLARD	AAP	SDAP 23	SDAP 23
Philippe CRISTOFOL.....	AAP	SDAP 88	SDAP 88

Intégration avec prise en charge dans le corps

La CAP a émis un avis favorable au reclassement professionnel pour inaptitude physique d'un agent dans le corps des dessinateurs avec une date d'effet au 1^{er} janvier 2008.

Nom **Grade d'origine** **affectation**
Stéphane GARCIA..... AES.. DDE 38

Titularisation d'un travailleur handicapé dans le corps des dessinateurs

La CAP a émis un avis favorable à la titularisation d'un Agent reconnu travailleur handicapé

Nom **affectation**
Virginie DA SILVA..... DDE 29

Promotions à dessinateur chef de groupe 2^{ème} classe au titre de 2007

Données chiffrées :

chef de groupe 2 ^{ème} classe	2003	2004	2005	2006	2007
Nb de proposables	1121	973	657	114	150
Nb de proposés	391	392	544	52	75
Nb de postes (budgétaires)	220	250	600	15	26
Nb de promus	260	267	595	15	26
Age moyen des proposés	43,5 ans				
Age moyen des promus	45 ans	44 ans	40,5	44,7	46

DDE HAUTES-ALPES

Jacqueline SOLIS

DDE ALPES MARITIMES

Roland PERUCCON

DDE ARDENNES

Jean Pierre GLACET

DDE AUBE

Francis MOREAU

DDE COTES- D'ARMOR

Gilles ROY

DDE FINISTERE

Hervé PASQUIER

DDE GARD

Michel PELATAN

DDE HAUTE-LOIRE

Frédéric GROS

DDE LOIRE-ATLANTIQUE

Bernard BOIDRON

DDE MAINE-ET-LOIRE

Philippe DEMY

DDE DE LA MARNE

Bernard HOURY

DDE MEURTHE-ET-MOSELLE

Jean-Louis MOREL

DDE NIEVRE

Eric MALET

DDE NORD

Jean-François DENIS

DDE ORNE

Dominique DELAFOSSE

DDE PUY-DE-DOME

Alain GUTTON

DDE HAUTE-SAVOIE

Jérôme GASPARIK

DDE SEINE-ET-MARNE

Christian JUPIN

DDE VAL-DE-MARNE

Pascal DURBET

DDE GUYANE

Christian METHON

SERVICE NAVIGATION NORD EST

Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX

SERVICE NAVIGATION SEINE

Jean-Luc PAULET

DIVERS

Gilles AUDINOT Ville de SAINT DIZIER

Christophe YVONNET Ville de CHAUMONT

DIR ATLANTIQUE

Michel DELAGE

DIR NORD-OUEST

Jean-Claude REBOANI

Questions Diverses :

La CFDT a présenté et défendu le recours d'un agent reçu au concours de TSE territorial qui demande un détachement sur son nouveau poste au Conseil Général au 1er janvier 2008. Dans un 1^{er} temps l'agent avait reçu un avis favorable signé de sa hiérarchie pour cette date. Entre temps, un autre agent issu du même service, mais d'une autre catégorie a également été reçu à ce même concours. Depuis, Le Directeur Départemental est revenu sur l'acceptation et la signature favorable pour le départ au 1/1/08 de la collègue dessinatrice et fait barrage pour que ces 2 agents partent à la date du 1^{er} février 2008.

La Présidente a reconnu le bien fondé du recours et la difficulté à faire entendre raison au DDE, elle va se mettre en rapport et essayer d'obtenir gain de cause pour le 1/1/08 mais sans aucune certitude d'un résultat positif.

La CFDT a demandé au titre des questions diverses un point sur les effectifs et recrutement des travailleurs handicapés dans notre grade et également au sein du MEDAD. Nous avons rappelé notre attachement à ce que le maximum soit fait pour ces agents et que l'on en compte de + en + au sein de notre ministère, sous peine de devoir payer de lourdes amendes si le taux de 6% n'est pas atteint.

Promotions à dessinateur chef de groupe 1ère et 2ème Classe au titre de 2008

Pas de promotions à DCG 1. CAP reportée au 1^{er} trimestre 2008

Dates des prochaines CAP :

dates à définir avec l'administration au cours du 1^{er} trimestre 2008 avec à l'ordre du jour :

Les promotions DCG 2 de l'année 2008

Les promotions DCG 1 pour l'année 2008

Pour tout renseignement complémentaire

Vous pouvez contacter les élus à la CAP

Pascal PAQUELIN...DRE Bourgogne tél. 03.80.29.43.64

Jean-Luc CAME (expert).....DDE 54..... tél. 03.82.25.99.81

Olivier CREPIN....DDE 76 (RNIL-C.G.)..... tél. 02.32.93.90.33

Notre Collègue Olivier CREPIN intègre au 1^{er} janvier 2008 les services du conseil général de la Seine-Maritime (76) de ce fait il ne pourra plus siéger en commission paritaire nationale des Dessinateurs, Il sera remplacé par Jean-Luc CAME expert à ce jour qui devient le suppléant de Pascal PAQUELIN qui devient Titulaire à la CAP